

# GALERIE BEAUX ARTS

Et l'art devient accessible

[www.galeriebeauxarts.com](http://www.galeriebeauxarts.com) - [proux@galeriebeauxarts.com](mailto:proux@galeriebeauxarts.com)



# **GALERIE BEAUX ARTS PROPOSE AUX PROFESSIONNELS D'ACQUÉRIR DES ŒUVRES D'ART EN LEASING**

> pour valoriser leur espace de travail et leur image sans utiliser leur trésorerie





# **GALERIE BEAUX ARTS ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DANS CETTE DEMARCHE**

> Conseil artistique & aide au financement



# CONSEIL ARTISTIQUE

Et l'art devient accessible

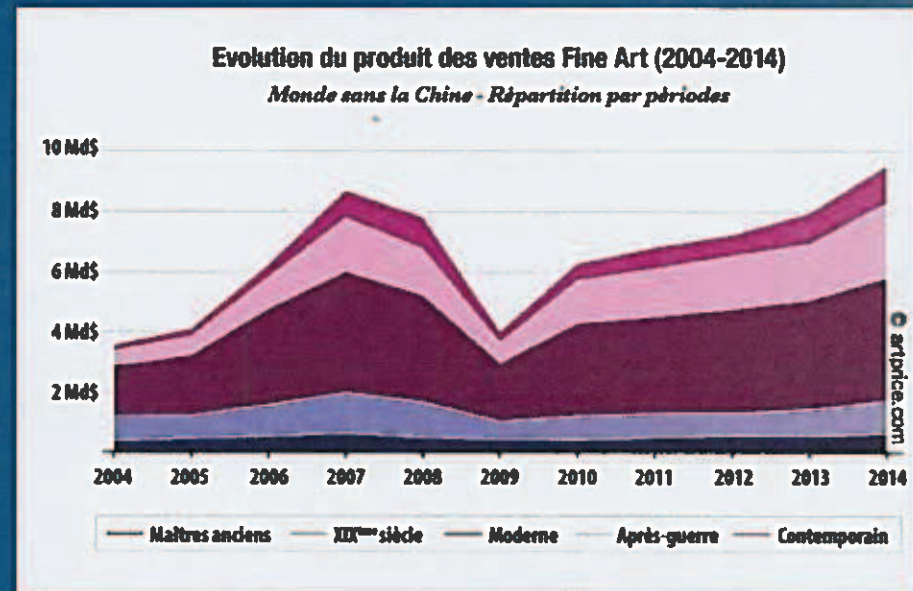


## LE MARCHE DE L'ART EN BREF

> Le marché de l'art a progressé de 400% en 10 ans. En 2014 il représente hors ventes de gré à gré 13.5 milliards d'euros soit 26% de plus qu'en 2013

> Les Etats-Unis représentent 37% du marché, suivie par la Chine avec 31% (en baisse du 1/3 sur une année)

> Les œuvres vendues par les galeries, et les conseillers en art, de gré à gré non comptabilisées dans le rapport Artprice peuvent représenter jusqu'à deux tiers du marché



Source : Rapport Artprice





## L'ART CONTEMPORAIN EN BREF

L'ART CONTEMPORAIN désigne l'ensemble des œuvres produites depuis 1945 à nos jours, et ce quels qu'en soient le style et la pratique esthétique. Dans cette classification il succède à l'art moderne.

L'ART CONTEMPORAIN EST LA LOCOMOTIVE DU MARCHÉ DE L'ART

Il représente aujourd'hui 13 % du marché mondial.

L'indice global des prix a augmenté de 30 % sur la décennie.

Il présente un taux de rentabilité attractif pour les investisseurs.

L'ART CONTEMPORAIN PRODUIT DES RECORDS

205 adjudications millionnaires = soit 0.37% des ventes dans le monde

14 œuvres vendues plus de 10 millions de \$ = 6% des artistes

LE CŒUR DU MARCHÉ RESTENT DES ŒUVRES ABORDABLES

64 % des lots sont adjugés moins de 5 000 \$

Les lots dépassant les 50 000 \$ représentent quant à eux tout juste 8 %





# **GALERIE BEAUX ARTS MET A VOTRE DISPOSITION UN CATALOGUE D'ŒUVRES D'ART VARIEES**

> Réalisées par des artistes de renommée internationale et sélectionnés par des professionnels spécialisés en art moderne et contemporain



# VOUS CHOISISSEZ VOTRE ŒUVRE DANS NOTRE CATALOGUE EN LIGNE

> Votre œuvre doit avant tout vous plaire



## Artistes

Anwar Azzi  
Carole Becam  
Franck Benoualid  
Odile Cariteau  
Chanoir  
José Manuel Ciria  
Charlelie Couture  
Daoud  
Beb Deum  
Alexis Dubois-Artaxet  
Virginie Duthoit  
Dixiz  
Charles El Dib  
Emmanuel Fleury  
Philippe Hautenaue  
Ella Helman  
Herrel  
Bo Jin  
Hélène Jousse  
Michel Kirch  
Lume  
Yao Metsoko  
Léo Mordac  
Jean-Baptiste Perrot  
Benjamin Plé  
François Réau  
Balyc Shako  
Céline Valentin  
Elisabeth Von Wrede  
...

Photographie

Dessin

Sculpture

Peinture ...

Art numérique

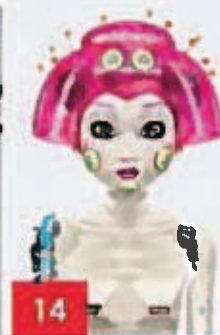
Art abstrait

Art figuratif ...

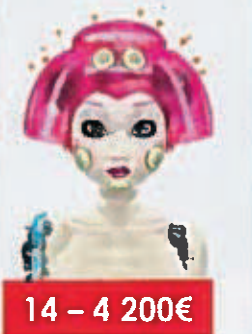
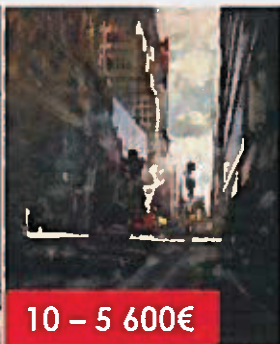
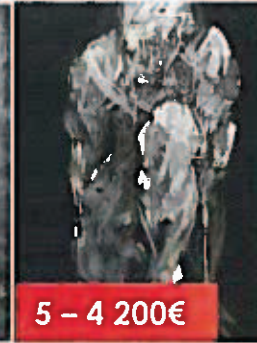




# QUELLES ŒUVRES PREFEREZ-VOUS?



# VOUS ATTENDIEZ-VOUS A CES PRIX-LA?





## GALERIE BEAUX ARTS VOUS INFORME REGULIEREMENT SUR SES ARTISTES

> Expositions, événements, newsletter, facebook >> SUIVEZ-NOUS





# FINANCEMENT

Et l'art devient accessible



## **FORMULE 1 : LEASING AVEC OPTION D'ACHAT**

CONDITION DE FINANCEMENT : à partir de 1 000 euros, de 13 à 60 mois  
PREMIER LOYER MAJORE POSSIBLE de 20 ou 30%

SORTIES :

- a. La société lève l'option d'achat en payant la valeur résiduelle de 1% et se trouve pleinement propriétaire de l'œuvre (le transfert de propriété s'opère entre le crédit bailleur et la société)
- b. La société ne lève pas l'option d'achat. Le crédit bailleur revend à Galerie Beaux Arts l'œuvre pour sa valeur résiduelle de 1%.
- c. Galerie Beaux Arts donnera la possibilité au dirigeant de la société d'accéder à un Club Privé.





## **FORMULE 2 : LOCATION FINANCIERE PURE ET SIMPLE**

CONDITION DE FINANCEMENT : de 1 000 à 50 000 euros, de 13 à 60 mois

SORTIES :

- a) La société loue une œuvre. Au terme de la location, le crédit bailleur revend l'œuvre à Galerie Beaux Arts.
- b) Galerie Beaux Arts donnera la possibilité au dirigeant de la société d'accéder à un Club Privé.

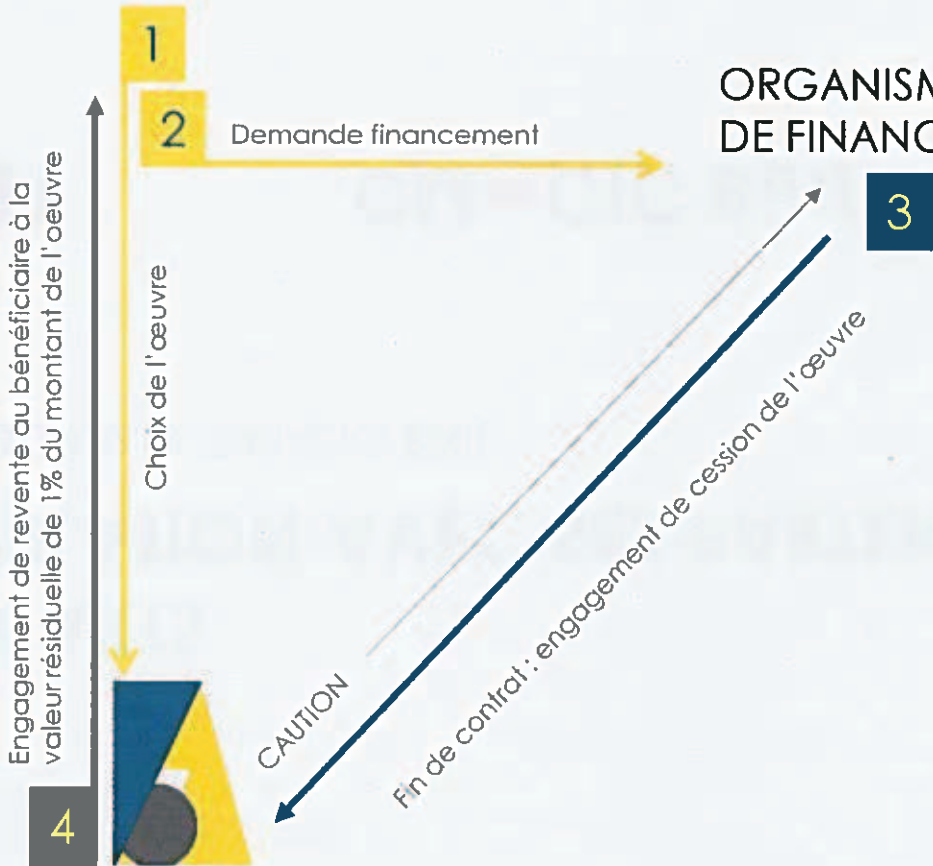




# SCHEMA DU PROCESS

ENTREPRISE

ORGANISME DE FINANCEMENT



GALERIE BEAUX ARTS



# **GALERIE BEAUX ARTS VOUS MET EN RELATION AVEC SES PARTENAIRES**

> CREDIT-BAILLEURS : LOCAM & CM-CIC BAIL

**locam**

**CM-CIC Bail**







## **GALERIE BEAUX ARTS VOUS MET EN RELATION AVEC SES PARTENAIRES**

> ASSUREUR : ALBINGIA

L'œuvre devant être assurée au profit de crédit bailleur sur la durée du financement, Galerie Beaux Arts a sélectionné pour vous un assureur de premier plan dont l'expertise est reconnue sur le marché de l'art : ALBINGIA

LOCAM accepte de financer le coût de cette assurance en l'incluant dans le financement, ce qui permet de lisser la prime sur sa durée.





## **GALERIE BEAUX ARTS VOUS MET EN RELATION AVEC SES PARTENAIRES**

> TRANSPORT ET LIVRAISON : UPELA

Partout en France, en Belgique, en Suisse, et dans les DOM TOM.





## COMMENT ACCEDER AU CLUB PRIVE

### CONDITION

Etre client\* de Galerie Beaux arts dans le cadre du financement d'une œuvre d'art  
(\* )ou être mandaté par le client

### REGLE D'ACCES

Le client peut acheter une œuvre de prix équivalent à celle financée.

De sorte à dissiper toute notion d'abus de bien social qui pourrait lui être reproché, Galerie Beaux Arts s'interdit de vendre au dirigeant de la société la même œuvre que celle financée par sa société.

La personne mandatée, ayant elle, accès à la totalité des œuvres.





## CLUB PRIVE : CONTENU & TARIFS

> Les œuvres n'ayant pas fait l'objet d'une levée d'option de la part de la société ainsi que celles ayant fait l'objet d'un financement sans option, et donc ayant été rachetées par Galerie Beaux Arts, sont intégrées au Club Privé.

Dans ce cas le prix sera de 3% du prix initial de l'œuvre financée.

> Parallèlement, Galerie Beaux Arts proposera des œuvres du catalogue avec un rabais de cas 20% du prix catalogue en vente directe au dirigeant et sans financement possible.





## **VOUS BENEFICIEZ D'UNE FISCALITE INTERESSANTE** en tant que professionnel pendant toute la durée de la location

- > Les loyers sont déductibles du bénéfice imposable et donc représentent une économie d'IS
- > Réservé aux entreprises commerciales (art 39-1-1° du code général des impôts) : toutes formes d'entreprises, soumise ou ayant opté à l'IS : SARL – SAS – SA – SNC
- > Le montant des loyers doit être cohérent avec les contreparties attendues
- > La tva sur les loyers est récupérable pour les sociétés assujetties à la tva





## VOUS BENEFICIEZ D'UNE FISCALITE INTERESSANTE en tant que particulier si vous détenez une œuvre d'art

> Les œuvres d'art sont exonérées d'ISF (art 885 1 du CGI)

> Exonération d'impôts sur les plus-values :

Lorsque le montant de la vente ne dépasse pas 5 000 €

Lorsque l'œuvre est détenue depuis plus de 22 ans

> Autrement la taxation est la suivante :

Imposition forfaitaire de 6,5% du prix de cession

ou

Imposition sur la plus-values de 34,5% (prélèvement forfaitaire et CSG,CRDS).

Abattement de 5% à partir de la 3<sup>ème</sup> année de détention



# EXEMPLE



Prix de vente ..... 10 000 €

Loyer HT sur 24 mois ..... 468 €

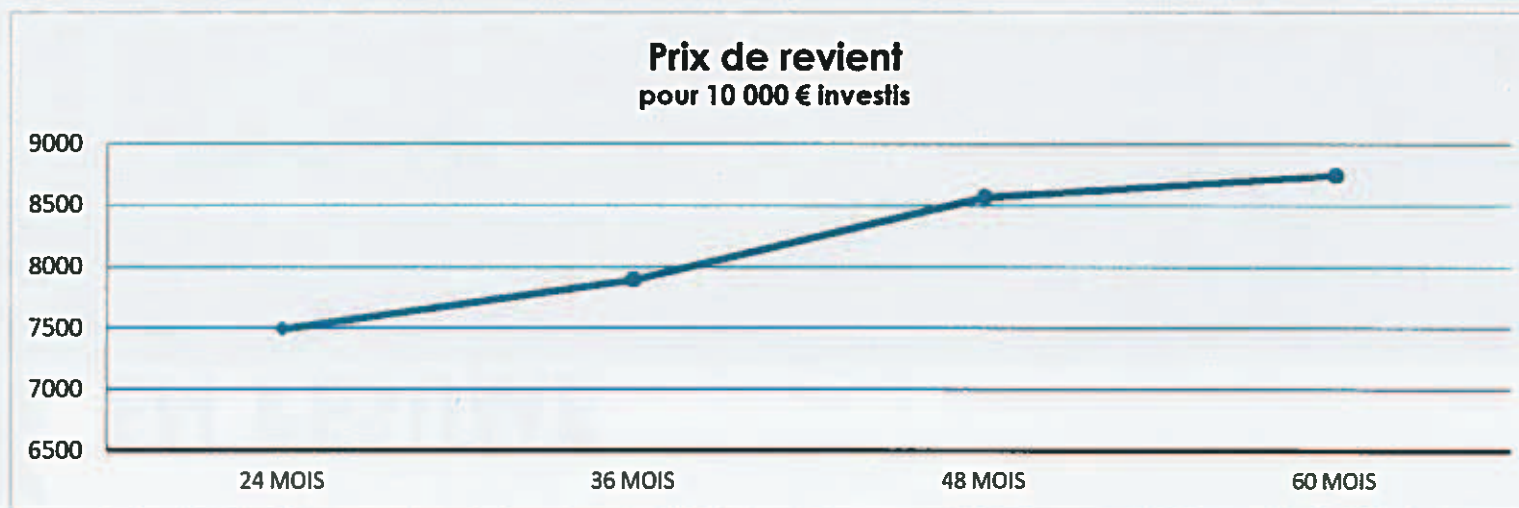
Loyer HT sur 36 mois ..... 328 €

Loyer HT sur 48 mois ..... 267 €

Loyer HT sur 60 mois ..... 218 €

Économie d'impôts sur 48 mois ... 4285 €

**Valeur résiduelle ..... 100 €**



# EN RESUME

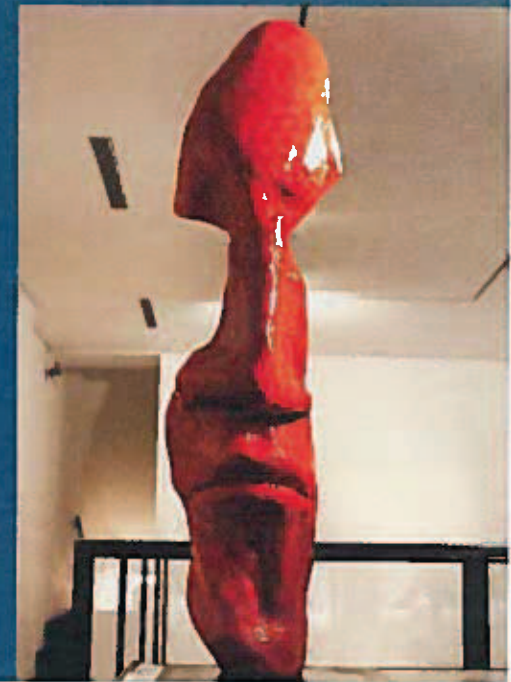
- > Galerie Beaux Arts facilite vos démarches
- > L'art valorise votre univers professionnel, renforce votre image
- > Votre entreprise profite d'avantages financiers, fiscaux et comptables
- > Vous vous constituez une collection d'œuvres d'art
- > Galerie Beaux Arts vous fait bénéficier de son réseau





# POUR CONCLURE

- > Le leasing vous permet de vous constituer une collection
- > L'art contemporain est un investissement défensif dans un contexte de crise économique et d'augmentation de la pression fiscale
- > En dépit, des nouvelles technologies qui facilitent l'accès aux informations, ce marché reste réservé aux initiés
- > Galerie Beaux Arts vous met à disposition les conseils d'experts pour vous guider dans le choix d'investissements





# PROCEDURE

- 1/ Le partenaire présente le catalogue d'œuvres référencées chez Galerie Beaux Arts
  - 2/ Le client réserve son ou ses œuvres
  - 3/ Le partenaire instruit une demande de financement
  - 4/ L'organisme financier accorde le financement sous 24 heures
  - 5/ Le partenaire édite l'offre de financement et confirme simultanément sa réservation de l'œuvre auprès de Galerie Beaux Arts
  - 6/ Le partenaire fait signer l'offre de financement et les assurances
  - 7/ Galerie Beaux Arts facture à l'organisme de financement
  - 8/ Galerie Beaux Arts livre l'œuvre et fait signer un bon de livraison à l'entreprise dans les 15 jours
  - 9/ Galerie Beaux Arts fournit le bon de livraison à l'organisme financier
  - 10/ Le financement débute
- 